

RAPPORT DU CONSEIL DE GESTION PEDAGOGIQUE DU 25/01/2021
Approuvé lors de la réunion du 23/02/2021

Présents :

Direction : Marc Streker, Danielle Leenaerts, Cécile Dujardin
Professeurs : Laetisia Franck, Maud Salembier, Alain Kazinierakis, Nicolas Gyömörey, Simon Brunfaut, Philippe Henkart
Personnel administratif : Julie Dupont, Anne Pollet
Délégué au gouvernement : Michel Chojnowski
Etudiants : Laura Tourdot, Gildas Fando

01. Points à approuver

- 01.1. Approbation du PV de la réunion du 1/12/20
- 01.2. Approbation de l'ordre du jour

02. Points à discuter

- 02.1. Cours ouverts (congé de carnaval)
- 02.2. Portes ouvertes (scénarios envisagés)
- 02.3. Commission de recrutement (voir annexe)
- 02.4. Changement de statuts enseignants (voir annexe)

03. Points d'information

- 03.1. Jurys bloc 1
- 03.2. Matinée pédagogique
- 03.3. Spéciale Arts
- 03.4. Documents de référence pour la réalisation/l'encadrement des mémoires (voir annexe)
- 03.5. Enquête sur les spécificités des ESA en vue d'une meilleure intégration dans le décret « Paysage » (voir annexe)
- 03.6. Visite des experts (voir annexe)

04. Divers

05. Prochaine réunion

Prochaine réunion mardi 23/2 à 12h10

01. Points à approuver

- 01.1. Approbation du PV de la réunion du 1/12/20 > PV approuvé à l'unanimité
- 01.2. Approbation de l'ordre du jour ODJ > Ordre du jour approuvé à l'unanimité

02. Points à discuter

02.1. Cours ouverts (congé de carnaval)

Cécile Dujardin : les cours ouverts sont fondamentaux. Il faut maintenir la possibilité pour les élèves du secondaire ou du supérieur de choisir deux cursus. On ouvrira pour chaque cursus, 1 atelier et 1 cours théorique. En raison de la crise sanitaire, le nombre sera délimité à 5 étudiants pour une heure d'atelier.

C'est un vrai succès via le site internet et surtout pour les AI et CI. Par conséquent, on a donc décidé pour eux d'étendre les inscriptions.

Comment faire un mini accueil? Une séance d'introduction est prévu ur Zoom avec tous les inscrits en présentant une vision la plus complète possible de l'école.

Ils auront aussi l'occasion de rencontrer en clôture d'autres étudiants, en visio.

Pour le moment, nous avons 86 inscrits. Dans l'ensemble, ce sont des personnes avec de belles motivations et beaucoup de diversité dans leurs parcours.

02.2. Portes ouvertes (scénarios envisagés)

Marc Streker : ce n'est pas ici qu'on va choisir un format pour les PO mais bien en Conseil des coordinateurs prévu le 2 février. La date des PO est encore à discuter. La question est de trouver une formule attractive comptant que les PO auront lieu en ligne avec des moyens financiers limités.

Anne Pollet explique qu'on est en train de lancer des capsules vidéo pour présenter les différents cursus. Ces capsules seront conçues par Philippe Lepinois et Mathieu Gorissen du cursus Publicité (PU) avec l'aide d'un cadreur professionnel.

02.3. Commission de recrutement (voir annexe)

Maud Salembier : les heures confrenciers en théorie pose toujours un souci d'équité entre les professeurs de théorie et de cours pratiques. Marc Streker explique qu'on stabilise de plus en plus tôt et rappelle que les ateliers ne sont pas nécessairement plus importants que les cours généraux.

On doit dégager des priorités avec des pourcentages à respecter. Nous ne pouvons pas mettre autant d'heures professeurs que nous le souhaiterions car le coefficient d'encadrement imposé par la Fédération Wallonie Bruxelles (68 ETC) reste insuffisant.

C'est une période probatoire.

Voici la composition de la commission de recrutement :

Direction: Cécile Dujardin, Danielle Leenaerts et Marc Streker.

Secrétariat : Cécile Thuillier

Personnel Administratif : Anne Pollet

Professeurs : Rafaella Houlstan et Simon Brunfaut, Christian Staquet

Dates : Publication au Moniteur Belge : Autour du 22 février 2021

Remise des dossiers : 19 avril

Analyse de dossiers : 3 mai de 9h à 13h

Entretiens : le 6 mai de 9h à 16h

02.4. Changement de statuts enseignants (voir annexe)

Lecture du document repris en annexe.

03. Points d'information

03.1. Jurys bloc 1

Les jurys commencent le mardi 26 janvier durant lesquels on émettra uniquement des recommandations (tutorats, etc), donc pas de prises de décisions.

03.2. Matinée pédagogique (29/1)

Il s'agira d'une matinée interactive avec comme thématique les effets de l'enseignement numérique, avec des points sur ce qu'il s'est passé pendant la crise mais on abordera également l'avenir et quelles seraient les précautions d'usage à mettre en place. On partira de la perception des professeurs.

Débats et animations animées par Nicolas Roland et Sophie Lecloux (ESNU) (Voir les apéros éducations).

A l'issue de la matinée, ils donneront accès à toutes les sources utilisées dans le cadre de l'enseignement numérique.

Marc Streker a envoyé un rappel par email.

03.3. Spéciale Arts

Cécile Dujardin : annonce que le programme a été accepté. Il s'agit d'une préparatoire gratuite portée par Saint-Luc secondaire, en collaboration avec l'ESA St-Luc, l'ERG et l'IAD.

Celle-ci concerne des étudiants qui ne se sentent pas encore prêts pour passer les examens d'entrée dans l'enseignement supérieur artistique. Les collaborations ont été fructueuses et intéressantes.

Pendant un an, il est prévu d'organiser des cours généraux et un développement de médiums artistiques.

> Cette formation devrait commencer en septembre 2021.

> Attention, il n'y aura que 25 places la première année.

Michel Chojnowski : c'est un projet intéressant qui serait encore plus constructif si il y avait un suivi sur base des 7ème math, qui permettent d'assurer une meilleure réussite dans les filières ingénieurs.

03.4. Documents de référence pour la réalisation/l'encadrement des mémoires (voir annexe)

Danielle Leenaerts : deux documents ont été transmis. Il s'agit d'un travail collectif avec les professeurs qui encadrent les mémoires et aussi avec les professeurs d'atelier. C'est une association entre un travail plastique et réflexif.

L'idée ici est d'harmoniser les pratiques en sachant que les dispositions d'un cursus à l'autre sont différentes. Nous avons identifié des différences entre un travail rédactionnel (nombre de page : 40) et une alternative au travail rédactionnel avec un mémoire de forme alternative ouverte, comme de la vidéo.

Il faut laisser une possibilité de forme plus expressive que le travail rédactionnel (min 20 pages)

Il faut également clarifier les attendus sur le plan du mémoire spécialisé et approfondi. (70 pages minimum)

Il y aura un calendrier des remises > Le secrétariat assumé par Louise Bernatowicz devra être fait plus en amont.

En ce qui concerne les attendus par rapport à la soutenance orale ; un memento aux étudiants sur le site de l'école sera affiché en pages intranet.

Il y aura également une grille d'évaluation du mémoire qui reprend les points, à destination de tous pour clarifier le statut des promoteurs et lecteurs, afin d'éviter les discriminations et reconnaître les contributions.

> de 50 à 100 euros pour les lecteurs et promoteurs.

03.5. Enquête sur les spécificités des ESA en vue d'une meilleure intégration dans le décret « Paysage » (voir annexe)

Il s'agit d'une enquête sur les spécificités particulières de l'enseignement supérieur artistique et son fonctionnement en vue d'une meilleure intégration dans le décret Paysage. Celle-ci sera adressée aux directions, professeurs, au personnel administratif et aux étudiants.

Il s'agit d'établir un constat de l'impact du décret Paysage au sein des Ecoles supérieures des Arts, cibler les spécificités particulières à l'enseignement supérieur artistique qui demandent à être mieux intégrées et définir une stratégie qui rencontrera les préoccupations identifiées.

03.6. Visite des experts (voir annexe)

- La visite est reportée (crise sanitaire oblige !) parce qu'elle était initialement prévue en présentiel (plus évident) pour les ESA. On attend une réponse de leur part. Ce sera probablement pour fin avril ou pour septembre/octobre 2021.

Programme de la visite:

Sur 3 jours, il fallait voir comment fonctionne l'école, avec une visite des bâtiments, une rencontre avec les professeurs, les étudiants et la direction.

Liste des enseignants participants :

groupe 1 : Alessandra Ghiringhelli, Stefano Ferracini, Filippo Fontana, Nicolas Gyömörey, Annveronike Roland et Eve Deprez > groupe avec un focus sur l'international ;

groupe 2: Paul Roger, Aurélie Arpigny, Rafaella Houlstan, Laurent Duffaut, Quentin Gille et Max De Radiguès > groupe avec un focus sur les stages et TFE, le lien avec le monde pro et la recherche.

>12 étudiants ont répondu présents.

Groupe 3 : personnel administratif (Cécile Thuillier, Anne Pollet, Raffaella De Lepeleire et Anne-Bénédicté Philippart)

Composition du collège des experts :

Maxime Bréban (représentant AEQES)

Geneviève Meley-Othoniel (présidente, directrice adjointe du conservatoire de Danse et de musique de Paris)

Simon d'Hénin (expert pair et pro, designer et enseignant chercheur à l'ENSCI-Les Ateliers)

Catherine de Braekeleer (experte pro, ex directrice du Centre de la gravure et de l'image imprimée de La Louvière)

Claire Laplace (experte étudiant, Conservatoire de Lyon)

Plus d'infos ici: http://www.aeqes.be/experts_comites_eval.cfm

Le rapport d'auto évaluation qu'on a rédigé se trouve sur le site de l'école et *Philippe Debongnie* a des exemplaires papier dans son bureau si besoin.

Danielle Leenaerts : Merci à Philippe pour la bonne gestion des agendas.

04. Divers

- Va t'on vers une fermeture des écoles ?

Maud Salembier a pris le pouls auprès des profs de théorie. On a presque tous le même avis, le fait d'être revenu en présentiel lors des examens, ça nous a marqué. Mais on reste toujours derrière nos écrans.

Il faudrait relayer auprès des pouvoirs publics, la différence entre les commerces non-essentiels ouverts et les cours en distanciel, pourquoi ne pas donner quelques cours en présentiel ? Avec un roulement d'étudiants, par exemple.

Maud Salembier perd pied et les autres aussi. Ce n'est pas un métier qui est fait pour être mener de cette manière.

Danielle Leenaerts : d'accord avec *Maud Salembier*, on atteint des niveaux de saturation évidente, on a sauté sur le fait de pouvoir quand même assurer quelques cours en pratique. Mais il y a un déséquilibre entre professeurs de pratiques artistiques et de théorie.

C'est une déshumanisation totale, et on pourra le rappeler lors de la réunion pédagogique.

Mais il faut nuancer car nous sommes dans une situation de survie.

Notre chance est que des outils existent. Dès que l'on pourra revenir en code orange, on le fera.

Il y a énormément d'incompréhensions dans les décisions qui sont prises.

Il faut avant tout tenir bon et encourager les étudiants.

Marc Streker : il est convoqué toutes les semaines à des réunions avec la Ministre, l'ensemble des autorités académiques, des experts, des gouverneurs provinciaux et des représentants des étudiants. Heureusement, la ministre Glatigny est à l'écoute des écoles et essaie de faire en sorte que l'enseignement supérieur ne soit pas trop impacté par les événements. Pour rappel, on a aussi obtenu dès le début novembre, l'autorisation d'organiser de manière contrôlée les cours artistiques en présentiel (ce sont les directeurs des ESA qui ont plaidé en ce sens). Les flamands n'ont pas eu cette chance !

- Dates pour l'exposition de Maxence Mathieu

C'est en suspens. L'idée est de coupler l'exposition de Maxence Mathieu avec Art Brussels en avril.

La semaine du 19 avril jusqu'en juin.

Maud Salembier travaille sur le projet avec Maxence Mathieu afin de pouvoir faire un travail de médiation.

Attention : il y a Loops qui exposera avant, au moment des PO.

Maud Salembier demande plus de temps d'exposition, jusqu'au début octobre.

- Cours d'histoire de l'art en DTA

Maud Salembier a un problème avec les étudiants de DTA1 et 2. C'est un problème de langue française. Ils n'ont manifestement pas les codes d'apprentissage nécessaires. De plus, il y a un désintérêt total pour la théorie.

Maud se demande dans quelle mesure il ne faut pas rapprocher les CI et AI pour le cours d'histoire de l'art et de ne plus le donner en DTA.

Marc Streker : Ce n'était pas ainsi il y a quelques années, il y a un sérieux problème de recrutement. Il rappelle que ce sont des cours obligatoires . N'oublions pas que la DTA délivre un diplôme de l'enseignement supérieur artistique.

Cécile Dujardin dit qu'il y a d'autres professeurs aussi qui se plaignent du niveau en DTA.

- Organisation de la fin de l'année

Marc parcourt le document de Raffaella De Lepeleire.

Le traitement des dossiers passerelles se fera au même moment que les admissions.

- Examen de la maîtrise approfondie de la langue française.

Michel Chojnowski : l'article 113, qui prévoit que les étudiants étrangers doivent passer un examen de la langue française pour l'accès à l'AESS, a été abrogé par le décret Formation initiale des enseignants.

Attention, il y a un vice juridique.

Président : *Marc Streker*
Secrétaire : *Anne Pollet*